

Code d'article	521.03
Description	SACHETS EMBALLAGE SOUS VIDE
Catalogue	HOS 242
Date de modification	28/11/2024 10:02:54

Spécifications du produit

Unité de mesure CENT
Dimensions 35x23 CM
Matériel PA/PE
Couleur TRANSPARENT
Grammage 150 G/M2 80µ
Poids net d'une unité (g) 12,00



Codes

Intrastat 39232100
ITF14 18420499521036
EAN13 8420499521039

Codification par la décision 97/129/CE OTHER 7
Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet Unités / paquet 100
Dimensions paquet (cm) 30,00 x 36,00 x 13,00
Poids paquet (kg) 1,25
Volume paquet (m³) 0,0140400
Codification par la décision 97/129/CE LDPE 4
Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 500
Paquets /carton 5
Dimensions carton (cm) 20,00 x 36,00 x 13,00
Poids carton (kg) 6,25
Volume carton (m³) 0,0093600
Codification par la décision 97/129/CE PAP 20
Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 8
Cartons / palette 80
Conditionnement (U base x couches) 8 x 10
Poids (kg) 524,00
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Micro-ondes Four -15°C/+85°C Résist. graisses Cash & Carry Congélateur



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

